

**Livre des règlements  
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-M-348-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-M-348  
SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*, les municipalités peuvent prévoir que leurs biens, services ou activités soient financés, en tout ou en partie, au moyen d'un mode de tarification;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts d'imposer une tarification pour les biens, services et activités qu'elle fournit;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 20 décembre 2022, le conseil a adopté son règlement de tarification et qu'il y a lieu de modifier et d'ajouter certains tarifs;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 mai 2023, un membre du conseil a déposé un projet de règlement et a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement;

**EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. Le préambule fait partie intégrante des présentes.
2. L'Annexe B de l'article 7 est remplacé par l'Annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.
3. Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

---

Frédéric Broué  
Président de la séance

---

Stéphanie Allard  
Greffière

Avis de motion :	2023-05-09
Dépôt projet de règlement :	2023-05-09
Adoption du règlement :	2023-05-23
Entrée en vigueur :	

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, présentation du règlement adopté faite par la greffière adjointe au maire aux fins d'approbation.

J'approuve ce règlement, ce \_\_\_\_\_

---

Frédéric Broué  
Maire

**Livre des règlements  
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

ANNEXE B – SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE			
Location de plateaux/salles/terrain			
Lieu	Résident	Non-résident	Tarif unique
Place Lagny	215 \$/jour	450 \$/jour	--
Salle Champlain	175 \$/jour	350 \$/jour	--
Salle Le relais des sables	200 \$/jour	450 \$/jour	--
Salle le Bel âge	200 \$/jour	450 \$/jour	--
Location de salle de plus d'une journée consécutive			Rabais de 25 % sur le tarif résident ou non résident pour la deuxième journée consécutive  Rabais de 50 % sur le tarif résident ou non résident pour la troisième journée consécutive et toutes les autres journées consécutives subséquentes
Mezzanine (Centre sportif)	175 \$/jour	350 \$/jour	--
Aquarium (Centre sportif)	175 \$/jour	350 \$/jour	--
Salle VIP (Centre sportif)	175 \$/jour	350 \$/jour	--
Gymnase simple	--	--	25\$/heure
Palestre	--	--	55 \$/heure
Classe	--	--	55 \$/heure
Terrain de balle Pierre-Fournelle	Gratuit <sup>Note 1, 10</sup>	80 \$/heure 525 \$/saison <sup>Note 2</sup> Gratuit/fin de semaine <sup>Note 3</sup>	
Frais de ménage – salles communautaires – Partenaire public et parapublic <sup>Note 4</sup>			75 \$/location
Utilisation de musique	--	--	65 \$ <sup>Note 5</sup>
Aréna			
Activité / lieu	Résident	Non-résident	Tarif unique
Patinage	Gratuit	7 \$ 5 \$ (5 ans et moins)	--
Hockey libre	Gratuit	7 \$ 5 \$ (5 ans et moins)	--
Casier – centre sportif	50 \$/saison	100 \$/saison	--
Glace intérieure– 50 minutes <sup>note 9</sup> Sauf du lundi au vendredi de	--	--	170 \$

**Livre des règlements  
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

6 heures à 16 heures			
Glace intérieure – 50 minutes <sup>note 9</sup> Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			115 \$
Glace intérieure – 80 minutes <sup>note 9</sup> Sauf du lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures	--	--	250 \$
Glace intérieure – 80 minutes <sup>note 9</sup> Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			170 \$
Glace intérieure – 50 minutes OBNL Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			Gratuit <sup>Note 10</sup>
Glace extérieure	--	--	80 \$/heure
<b>Divers</b>			
<b>Activité</b>	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>	<b>Tarif unique</b>
Badminton	Gratuit	8 \$	--
Pickleball intérieur	Gratuit	8 \$	--
Tennis	Gratuit	Gratuit	--
<b>Cours de la programmation du Service des loisirs et de la culture</b>			
<b>Catégorie</b>	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>	<b>Tarif unique</b>
Enfant	Min. 50 \$ - Max. 170 \$	Min. 65 \$ - Max. 220 \$	--
Adulte	Min. 50 \$ - Max. 170 \$	Min. 65 \$ - Max. 220 \$	--
<b>Plages</b>			
<b>Catégorie</b>	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>	<b>Tarif saisonnier non-résident avec entente intermunicipale</b>
0-3 ans	Gratuit	Gratuit	
4-5 ans	Gratuit	5 \$/jour 25 \$/saison	20 \$/saison
6-17 ans	Gratuit	10 \$/jour 6 \$ après 15 heures 55 \$/saison	45 \$/saison
18 ans et plus	Gratuit	15 \$/jour 10 \$ après 15 heures 100 \$/saison	105 \$/saison
Famille	Gratuit	275 \$/saison	230 \$/saison
Saisonniers au Camping et centre de plein	15 \$/saison	--	--

**Livre des règlements  
 Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

air Ste-Agathe-des-Monts			
Groupe (20 personnes et plus)	Gratuit	Réduction de 25 % du lundi au vendredi, sauf les jours fériés et pendant les vacances de la construction	
Autobus et chauffeur (groupe)	--	Gratuit	
Accompagnateur par 10 enfants (groupe)	--	Gratuit	
Personne hébergée dans un établissement touristique à Sainte-Agathe	--	35 \$/carte/transférable Valide pour une personne à la fois	
Terrain de volleyball	10\$/heure	15 \$/heure	12 \$ /heure
<b>Piscine</b>			
<b>Bain libre</b>			
<b>Catégorie</b>	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>	
Bain libre 0-5 ans	Gratuit	3 \$	
Bain libre 6- 13 ans	Gratuit	6 \$	
Bain libre 14-17 ans	Gratuit	8 \$	
Bain libre adultes	Gratuit	10 \$	
Bain libre 60 ans et plus	Gratuit	8 \$	
<b>Carte &gt; 15 entrées</b>			
<b>Catégorie</b>	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>	
0-5 ans	Gratuit	27 \$	
6- 13 ans	Gratuit	60 \$	
14-17 ans	Gratuit	65 \$	
18 à 59 ans	Gratuit	90 \$	
60 ans et +	Gratuit	65 \$	
<b>Passé annuelle (août à juin)</b>			
<b>Catégorie</b>	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>	
0-5 ans	Gratuit	50 \$	
6-12 ans	Gratuit	110 \$	
13-17 ans	Gratuit	125 \$	
18 à 59 ans	Gratuit	210 \$	
60 ans et +	Gratuit	125 \$	
<b>Cours</b>			
<b>Catégorie</b>	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>	
Enfants-30 minutes <sup>Note 6</sup>	55 \$	100 \$	
Enfants – 60 minutes <sup>Note 6</sup>	70 \$	100 \$	
Adulte	Min. : 9,50 \$/heure	Min. : 12,50 \$/heure	
	Max. : 12 \$/heure	Max. : 17,50 \$/heure	
Water-polo	90 \$	115 \$	
Médaille de bronze (20h)	225 \$	305 \$	
Croix de bronze (20h)	225 \$	305 \$	
Premiers soins général (16h)	160 \$	210 \$	

**Livre des règlements  
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Sauveteur national piscine (40h)	240 \$	315 \$	
Requalification sauveteur national piscine (4h)	120 \$	120 \$	
Moniteur sécurité aquatique	310 \$	415 \$	
Privé	Location piscine : 31 \$/30 min ou 50 \$/h Coût moniteur : 26 \$/30 min ou 41 \$/h	Location piscine : 40 \$/30 min ou 60 \$/h Coût moniteur : 35 \$/30 min ou 50 \$/h	
Semi-privé (Maximum de 2 personnes)	Location piscine : 31 \$/30 min ou 50 \$/h Coût moniteur : 31 \$/30 min ou 55 \$/h	Location piscine : 50 \$/30 min ou 70 \$/h Coût moniteur : 40 \$/30 min ou 65 \$/h	
<b>Location de piscine</b>			
<b>Catégorie</b>	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>	<b>Tarif unique</b>
Particulier	Location piscine : 105 \$/h Coût sauveteur <sup>Note 7</sup> : 42 \$/h	Location piscine : 150 \$/h Coût sauveteur <sup>Note 7</sup> : 70 \$/h	--
École locale, CPE local, OBNL soutenu <sup>Note 8</sup>	--	--	Location piscine : Gratuit Coût moniteur : 32 \$/h Coût sauveteur <sup>Note 7</sup> : 22 \$/h
École, CPE, OBNL extérieur de Sainte-Agathe-des-Monts	--	--	Location piscine : 120 \$/h Coût moniteur : 40 \$/h Coût sauveteur <sup>Note 7</sup> : 25 \$/h
CISSS	--	--	Location piscine : 75 \$/h Coût sauveteur <sup>Note 7</sup> : 25 \$/h
<b>Item de natation</b>			
<b>Catégorie</b>	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>	<b>Tarif unique</b>
Ballon dorsal	--	--	26 \$
Ceinture de natation hippopotame	--	--	31 \$
Casque de bain en lycra	--	--	10 \$
Casque de bain en silicone	--	--	12 \$
Casque de bain en latex	--	--	5 \$
<b>Événements</b>			
<b>Catégorie</b>	<b>Résident</b>	<b>Non-résident</b>	<b>Tarif unique</b>
Conférences	Gratuit	10 \$	--
Spectacles pour enfants	Gratuit	0-3 ans : Gratuit 4 à 17 ans : 7 \$ 18 ans et + : 10 \$	--

**Livre des règlements  
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Visites culturelles	42 \$ - 75 \$	25 % de plus	--
Location kiosque mur	--	--	140 \$/événement
Location kiosque centre	--	--	115 \$/événement
Location kiosque extérieur	--	--	80 \$/événement
Bibliothèque			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Inscription	Gratuit	50 \$/an 40 \$/saison été	--
Heure du conte	Gratuit	7 \$	--
Retard	--	--	0,15 \$/jour
Livre perdu	--	--	Coût du livre + 9 \$
Remplacement carte perdue	--	--	5 \$
Camp de jour			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
1 <sup>er</sup> enfant Camp régulier	80 \$/ sem.	240 \$/sem.	--
1 <sup>er</sup> enfant Camp spécialisé	120 \$/sem.	240 \$/sem.	--
2 <sup>e</sup> enfant	70 \$/sem. 100 \$/sem. Camp spécialisé	--	--
3 <sup>e</sup> enfant	55 \$/sem. 90 \$/sem. Camp spécialisé	--	--
Chandail	--	--	12 \$
Service de garde	31 \$ / semaine	50 \$ / semaine	
Frais de retard – service de garde	--	--	1 \$/min
Frais d'administration aux municipalités participantes			5 % du montant facturé
Sports d'équipe organisés (Baseball, hockey, patinage artistique, soccer, etc.)			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif avec entente intermunicipale
Inscription	Tarif de l'association	Taux double du tarif de l'association	Tarif de l'association
Publicité (espace publicitaire)			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Aréna - bande	--	--	540 \$ / saison
Aréna - mur	--	--	340 \$ / saison
Frais de gestion			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Frais administration	--	--	4 %
Carte Agathoise			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Frais de remplacement	--	--	5 \$
<u>Politique de remboursement</u>			
<b><u>Loi sur la protection du consommateur</u></b>			
- La <i>Loi sur la protection du consommateur</i> ne s'applique pas à la Ville pour les contrats de service à exécution successive relatif à un enseignement un entraînement ou une assistante (article 188 h) de la loi).			

**Livre des règlements  
 Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

**Camp de jour**

- Aucun remboursement si l'annulation est faite à l'intérieur de 10 jours ouvrables de la date de début du camp
- Sur présentation de pièces justificatives, remboursement de 80 % du montant de l'inscription si annulation avant 10 jours ouvrables de la date de début du camp

**Cours**

- Avant la date limite d'inscription, des frais de 15 % du coût d'inscription seront appliqués
- Après la date limite d'inscription, des frais de 25 % du coût d'inscription seront appliqués
- Aucun remboursement après le début des cours.

**Location de glace, salles et autres plateaux sportifs :**

- Remboursement de 50 % des frais, si annulation à l'intérieur de 7 jours ouvrables de la date de location
- Remboursement de 80 % des frais si annulation plus de 7 jours avant la date de location

**Note 1 :**

Sur disponibilité du terrain, les résidents y ont accès gratuitement à l'heure ou pour une fin de semaine.

**Note 2 :**

Le tarif pour la location saisonnière pour le terrain de balle Pierre-Fournelle s'applique seulement aux ligues adultes.

**Note 3 :**

Sur disponibilité du terrain, les non-résidents y ont accès gratuitement pour une fin de semaine.

**Note 4 :**

Ce tarif s'applique à un organisme public ou parapublic selon la Politique de soutien aux organismes en vigueur.

**Note 5 :**

Des frais de droits d'auteurs sont payables à Entandem lorsque de la musique est utilisée dans la salle louée.

**Note 6 :**

Un rabais de 15 % s'applique pour le 2<sup>e</sup> enfant  
Un rabais de 30 % s'applique pour le 3<sup>e</sup> enfant

**Note 7 :**

Un minimum de deux personnes qualifiées pour agir en tant sauveteur est requis. Le taux indiqué est celui pour un seul sauveteur.

**Note 8 :**

Un organisme soutenu est un organisme local selon la Politique de soutien aux organismes adoptée le 12 novembre 2019, telle qu'amendée.

**Note 9 :**

Un contrat de location de glace d'un minimum de 30 heures inclut deux prêts de salles communautaires sans frais par saison (selon les disponibilités).

**Note 10 :**

À la discrétion du conseil municipal, un maximum d'une période de 50 minutes par semaine est allouée, selon les disponibilités, aux OBNL à vocation principalement communautaire et soutenus par la Ville en vertu de la Politique de soutien aux organismes.